

.....un *iscariote*,
 Un de ces êtres vils que l'or trouve-sourmis,
 Se tenait au milieu des soldats ennemis,
 Guettant, d'un œil pervers, sa glorieuse proie.
 Il voit Chénier qui sort, court, attaque et foudroie,
 Sublime en sa fureur, tout ce qui s'offre à lui ;
 Il épaula son arme. Un vif éclair a lui...
 Et le héros s'affaîsse avec ce cri suprême :

Vive la Patrie !

Or, luttant toujours quand même,
 Il se dresse à moitié sur le sol qu'il rougit,
 Et ne veut pas se rendre. Alors l'autre rugit,
 Bondit à ses côtés, le renverse et l'assomme.
 Mais ce n'est pas assez encore pour cet homme ;
 Il lui fouille le sein, en arrache le cœur,
 Et le montre sanglant au barbare vainqueur !!

Fiction poétique !... On sait que Chénier tomba, dans le cimetière de S. Eustache, sous les balles des partisans constitutionnels : *Iscariote* n'est pas connu ; aucun acte de barbarie ne fut commis en cette circonstance. Le corps de Chénier ne fut retrouvé qu'à six heures du soir et transporté dans la maison de M. Addison où, d'après le curé Paquin et M. de Bellefeuille, des médecins firent l'autopsie du cadavre pour constater les blessures que le Docteur Chénier avait reçues.

Sous l'influence de l'inspiration, le poète s'écria à la vue du cœur de Chénier :

On entendit dans l'air une plainte étouffée.
 Quelques gouttes de sang tombèrent du trophée,
 Comme des pleurs de feu, sur le sol dur et froid.
 Et l'on dit qu'aussitôt, en ce sinistre endroit,
 Il parut une fleur à l'ardente cerolle.
 O vous qui m'écoutez, retenez ma parole :
 Cette fleur qui surgit alors avec fierté,
 Dans le sang du martyr, c'était la *Liberté* !

La *Liberté* ! Voilà un mot qui dit beaucoup. Serait-ce la création d'un Conseil Spécial après la révocation de la constitution de 1791 ? Mais, les Canadiens se sont vus privés du droit d'élire leurs députés et de faire entendre leurs plaintes, puisqu'il n'y avait plus de Chambre d'Assemblée. Serait-ce encore l'établissement de l'Union ? Rappelez-vous que cette forme de gouvernement nous donna l'insigne privilège de payer les dettes du Haut-Canada et l'avantage de lutter contre des adversaires plus nombreux pour la revendication de nos droits. Si c'est là la grande Liberté, autant aurait valu n'en jamais parler.